

NOTE D'INFORMATION

n° 21.03 – Janvier 2021

800 000 élèves évalués en début de sixième en 2020 : des performances en hausse, mais toujours contrastées selon les caractéristiques des élèves et des établissements

- En septembre 2020, l'ensemble des élèves de sixième ont été évalués en français et en mathématiques sur support numérique (800 000 élèves dans près de 7 000 établissements) pour la quatrième année consécutive. L'évaluation a eu lieu après l'épisode du confinement de mars à avril 2020. On constate une amélioration des résultats, en français comme en mathématiques par rapport à 2019. En français, près de neuf élèves sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences évaluées en début de sixième. En mathématiques, ils sont plus de sept sur dix. Les filles présentent de meilleures performances que les garçons en français, alors qu'en mathématiques les résultats sont comparables. Les performances restent très variables selon le profil social des collèves. En 2020, l'analyse de données complémentaires issues de tests spécifiques vient confirmer ces constats dans chaque discipline. Enfin, les résultats d'un test de fluence, calculés sur un échantillon d'élèves, indiquent que seulement un peu plus de la moitié des élèves de sixième présentent un niveau de fluence satisfaisant avec de nettes différences selon le secteur de scolarisation.

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteurs : Équipe Évaluation début de sixième, DEPP
Sandra Andreu, Linda Ben Ali, Anais Bret,
Reinaldo Dos Santos, Hélène Durand de Monestrol,
Karine Lambert, Aïcha M'Bafoumou, Vincent Paillet,
Thierry Rocher, Ronan Vourc'h
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► En septembre 2020, pour la quatrième année consécutive, plus de 800 000 élèves de sixième scolarisés dans près de 7 000 établissements publics et privés sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support numérique. Les résultats issus de cette évaluation permettent d'établir une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée au collège, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie. Le dispositif a été enrichi en 2020 par l'apport de deux tests spécifiques, en mathématiques et en français, donnant lieu à des restitutions individuelles pour chaque item. Une épreuve (non numérique) individuelle de fluence de lecture a aussi été proposée aux élèves afin d'évaluer leur capacité à lire correctement un texte à voix haute. L'évaluation ne constitue pas un balayage exhaustif des programmes. Les exercices ont permis, comme en 2019, pour le français, de tester les connaissances et compétences associées à la « Lecture et compréhension de l'écrit », à l'« Étude de la langue » et à la « Compréhension de l'oral ». Pour les mathématiques, sont concernées

les connaissances et compétences associées aux « Nombres et calculs », « Grandeurs et mesures » et « Espace et géométrie » (voir « Pour en savoir plus – Méthodologie »). Il est essentiel de garder en mémoire que cette évaluation fournit des informations relatives au niveau de maîtrise des élèves à leur entrée au collège. Elle ne dit rien, en revanche, de l'action du collège en tant que tel.

En début de sixième, 88 % des élèves ont acquis les attendus des connaissances et des compétences des programmes relatifs au français et 72 % en mathématiques

Au niveau national, en début d'année scolaire 2020-2021, en début de sixième, 88,3 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences en français ► **figure 1**. Les résultats sont moins élevés en mathématiques où les éléments nécessaires à l'acquisition des connaissances et des compétences sont correctement assimilés par 71,9 % des élèves ► **figure 2**.

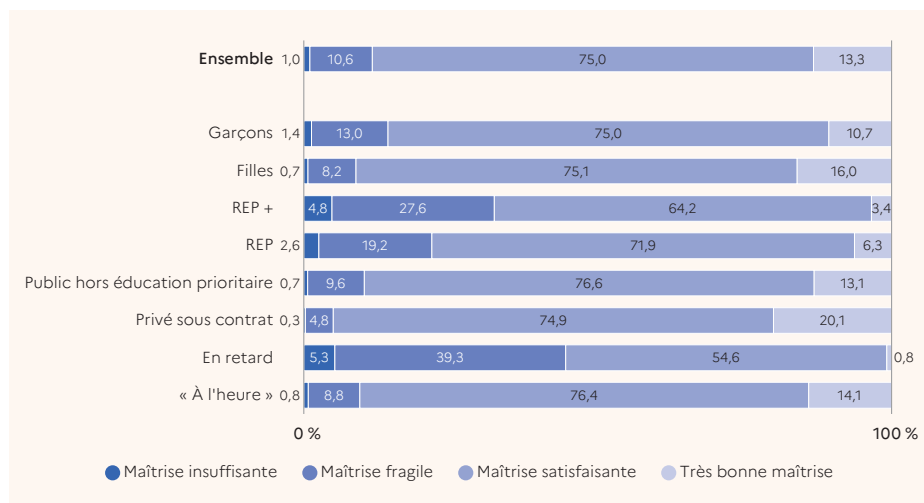
Les filles présentent de meilleures performances que les garçons en français

En français, 91,1 % des filles ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences évaluées. Elles devancent de plus de 5 points les garçons (85,7 %). En mathématiques, les performances sont comparables selon le sexe : les filles sont 71,6 % à faire preuve d'une maîtrise satisfaisante ou très bonne contre 72,1 % des garçons.

Des résultats très inférieurs pour les élèves en retard scolaire

Le taux de maîtrise, mesuré par le cumul des modalités « maîtrise satisfaisante » et « très bonne maîtrise » varie considérablement entre les élèves en retard et ceux dits « à l'heure » (différence de 35 points en français et de 47,8 points en mathématiques). Ainsi, pour le français, parmi les élèves « à l'heure », neuf élèves sur dix (90,5 %) ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne de cette discipline alors qu'un peu plus de la moitié des élèves en retard (55,4 %) parviennent à en maîtriser

► 1 Maîtrise des connaissances et des compétences en français



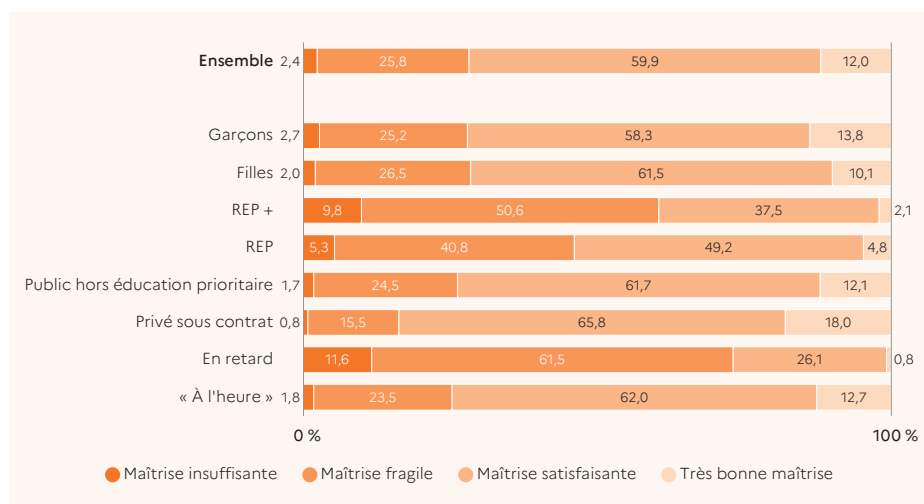
Lecture : 75,0 % des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en français.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2020, MENJS-DEPP.

Ref. : Note d'Information, n° 21.03. © DEPP

► 2 Maîtrise des connaissances et des compétences en mathématiques



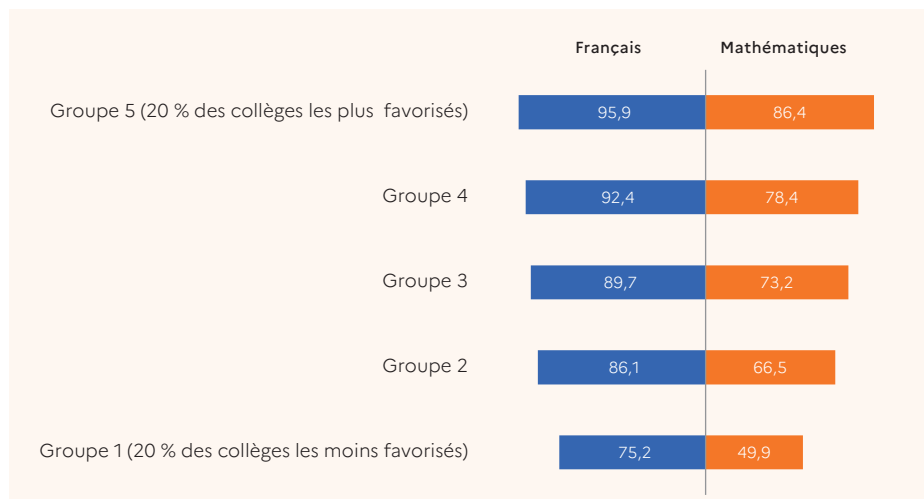
Lecture : 59,9 % des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en mathématiques.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2020, MENJS-DEPP.

Ref. : Note d'Information, n° 21.03. © DEPP

► 3 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français et en mathématiques selon le profil social moyen du collège



Lecture : 95,9 % des élèves des collèges les plus favorisés socialement (groupe 5) maîtrisent les connaissances et les compétences en français.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2020, MENJS-DEPP.

Ref. : Note d'Information, n° 21.03. © DEPP

les attendus. S'agissant des mathématiques, trois quarts des élèves « à l'heure » (74,7 %) présentent une maîtrise satisfaisante ou très bonne. Cette situation ne concerne que 26,9 % des élèves « en retard ».

Des difficultés scolaires pour les élèves entrant en éducation prioritaire

Des différences importantes sont constatées entre les élèves entrant en sixième dans le secteur de l'éducation prioritaire et les autres. Les élèves accueillis dans les établissements publics appartenant à un REP+ (réseau d'éducation prioritaire renforcé) ont des difficultés particulièrement marquées. En effet, la différence de maîtrise avec les collégiens scolarisés dans des établissements publics hors éducation prioritaire est de 22,1 points en français (67,6 % contre 89,7 % présentent une maîtrise satisfaisante ou très bonne). En mathématiques, la différence de maîtrise entre les élèves de REP+ et ceux du secteur public hors éducation prioritaire est de 34,2 points (39,6 % contre 73,8 %). Les élèves qui entrent en sixième dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise des connaissances et compétences évaluées que les élèves entrant dans le secteur public hors éducation prioritaire (+ 5,3 points pour le français, + 10 points pour les mathématiques). Ces résultats doivent bien entendu être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Des écarts importants selon le profil social des collèges

La DEPP a élaboré un indice de position sociale qui permet de rendre compte du niveau social des collèges. La moyenne de cet indice a été calculée pour chaque collège. Au niveau national, ceci a permis de répartir les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des collèges les moins favorisés à ceux appartenant aux 20 % des collèges les plus favorisés. Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe 5), les taux de maîtrise, mesurés par le cumul des modalités « maîtrise satisfaisante » et « très bonne maîtrise », s'élèvent à 95,9 % en français et 86,4 % en mathématiques ► **figure 3**. L'échelonnement des taux de maîtrise des compétences entre les cinq groupes confirme la corrélation généralement observée entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves. Dans les établissements les moins

favorisés, les taux de maîtrise sont alors respectivement de 75,2 % et de 49,9 %, pour le français et les mathématiques.

Des performances en hausse en 2020

En 2020, on constate une amélioration des résultats, en français comme en mathématiques par rapport à 2019 (voir « Pour en savoir plus – figure 4.1 »). Ainsi, en français, le taux de maîtrise, mesuré par le cumul des modalités « maîtrise satisfaisante » et « très bonne maîtrise » passe de 83,5 % en 2019 à 88,3 % en 2020 (+ 4,8 points). En mathématiques, la hausse est moins prononcée : de 69,0 % à 71,9 % (+ 2,9 points). En français, la hausse des performances entre 2019 et 2020 concerne tous les secteurs d'enseignement. Ainsi, la part des élèves qui présentent une « maîtrise satisfaisante » ou une « très bonne maîtrise » progresse de 3,9 points dans le secteur privé, de 5,1 points dans le secteur public hors éducation prioritaire, de 5,3 points en REP et de 4,6 points en REP+ (voir « Pour en savoir plus – figure 4.2 »).

En mathématiques, la hausse profite plus au secteur privé (+ 4,4 points) et au secteur public hors éducation prioritaire, mais dans un degré moindre (+ 3,0 points). En revanche, elle est faible en REP (+ 1,3 point) et les résultats sont stables en REP+ (- 0,2 point). Entre 2019 et 2020, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors éducation prioritaire et ceux de REP/REP+ augmentent donc en mathématiques, ce qui n'est pas le cas en français.

Lorsque l'on s'intéresse à l'évolution des performances selon le profil social du collège, on retrouve des tendances similaires à celles observées concernant le secteur d'enseignement. Ainsi, en français, la hausse des performances concerne l'ensemble des élèves, quel que soit le profil social de leur collège. Elle est même un peu plus prononcée dans les établissements qui accueillent les élèves les moins favorisés socialement (groupes 1 à 3), où la hausse dépasse 5 points de pourcentage entre 2019 et 2020, par rapport aux collèges qui accueillent les élèves les plus favorisés (+ 4,7 points dans les collèges du groupe 4 et + 3,5 points dans les collèges du groupe 5) (voir « Pour en savoir plus – figure 4.3 »).

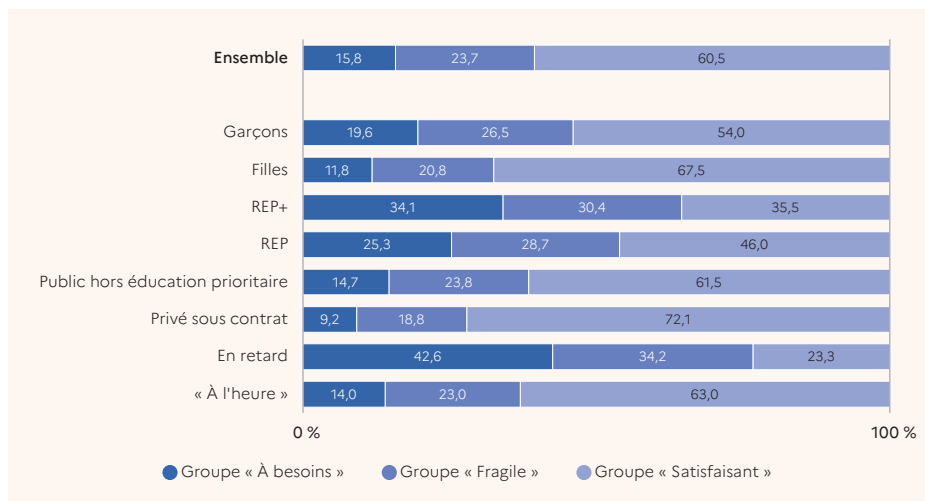
En revanche, en mathématiques, la hausse des performances entre 2019 et 2020 est plus forte dans les collèges les plus favorisés (+ 3,7 points dans les collèges du groupe 5) au regard de ceux qui le sont moins (+ 0,7 point dans les collèges du groupe 1).

En français comme en mathématiques, les progrès observés entre 2019 et 2020 sont davantage prononcés chez les garçons. Ainsi, la part des élèves qui présentent une « maîtrise satisfaisante » ou une « très bonne maîtrise » a augmenté de 6,2 points chez les garçons en français, contre 3,3 points chez les filles (voir « Pour en savoir plus – figure 4.4 »). En mathématiques, la hausse est de 3,8 points chez les garçons contre 1,9 point chez les filles.

Les écarts filles-garçons se resserrent donc en 2020 en français (+ 5,5 points en faveur des filles). En mathématiques, les performances selon le sexe sont beaucoup plus comparables quelle que soit l'année d'évaluation.

En 2020, pour le français, parmi les élèves dits « à l'heure », neuf élèves sur dix (90,5 %) ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne de cette discipline alors qu'un peu plus de la moitié des élèves en retard (55,4 %) parviennent à en maîtriser les attendus : soit des hausses respectives de 4,2 points et de 6,4 points par rapport à 2019 (voir « Pour en savoir plus – figure 4.5 »). En mathématiques, les élèves « à l'heure » présentent une hausse de leurs performances en 2020 (+ 2,6 points). À l'inverse, parmi les élèves en retard, la part de ceux qui présentent une maîtrise satisfaisante ou très bonne est plus basse en 2020 qu'en 2019 (- 1,9 point). La différence entre les niveaux de maîtrise de ces deux catégories d'élèves atteint 47,8 points en 2020, soit un niveau plus élevé que ceux observés lors des évaluations précédentes (autour de 44 points).

► 5 Répartition des élèves dans les groupes au test spécifique de français



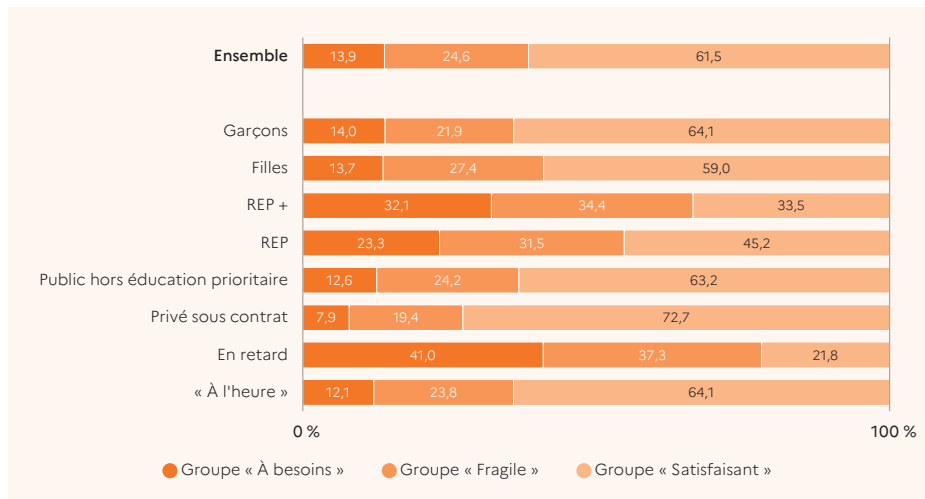
Lecture : la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant en français est de 60,5 %.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2020, MENJS-DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 21.03. © DEPP

► 6 Répartition des élèves dans les groupes au test spécifique de mathématiques



Lecture : la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant en mathématiques est de 61,5 %.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2020, MENJS-DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 21.03. © DEPP

Des performances aux tests spécifiques très marquées par le profil social de l'établissement

En 2020, deux tests spécifiques ont été proposés aux élèves, l'un portant sur « la compréhension de l'écrit » en français et l'autre sur « la résolution de problèmes » en mathématiques. Pour chacun de ces tests, deux seuils de réussite ont été déterminés, de façon à identifier trois groupes d'élèves : un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés dès le début de l'année, et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié (groupe « à besoins », seuil 1) ; un deuxième seuil en deçà duquel les acquis des élèves semblent fragiles (groupe « fragile », seuil 2) ; les élèves obtenant des résultats situés au-dessus de ce seuil sont considérés comme ayant une maîtrise satisfaisante de ces domaines (groupe « satisfaisant »).

En français, la proportion d'élèves du groupe « satisfaisant » est de 60,5 % ▶ **figure 5**. Dans le secteur public, elle varie de 35,5 % en REP+ à 61,5 % dans les collèges publics hors REP. Comme précédemment, les différences de distribution sont très marquées selon le profil social de l'établissement (voir « Pour en savoir plus » – **figure 5.1**). Dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe 5), la proportion d'élèves du groupe « satisfaisant » s'élève à 75,8 %, alors qu'elle est de 42,6 % dans les collèges accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe 1). Enfin, l'écart filles-garçons est de plus de 13 points au bénéfice des filles (67,5 % contre 54 %).

La proportion d'élèves du groupe « satisfaisant » en mathématiques est de 61,5 % ▶ **figure 6**. Ici aussi, dans le secteur public, elle varie de 33,5 % en REP+ à 63,2 % dans les collèges publics hors REP. Les disparités de proportions sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe 5), la proportion d'élèves du groupe « satisfaisant » s'élève à 76,6 %, alors qu'elle est de 41,7 % dans les collèges accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe 1) (voir « Pour en savoir plus » – **figure 6.1**). Il s'agit de proportions très proches de celles observées pour le test spécifique de français. Enfin, l'écart filles-garçons est ici au bénéfice des garçons pour lesquels la proportion d'élèves du groupe « satisfaisant » est de 64,1 % contre 59,0 % chez les filles (écart de 5,1 points).

Seule un peu plus de la moitié des élèves entrant en sixième présente un niveau de fluence défini comme satisfaisant

Pour la première fois en 2020, en début de sixième, un test de fluence en lecture a été proposé aux élèves. Les indicateurs présentés ici sont calculés sur la base des données recueillies auprès d'un échantillon représentatif composé d'environ 29 000 élèves ▶ **figure 7**.

Le score de fluence correspond au nombre de mots correctement lus en une minute sur un texte standardisé. Au niveau national,

le score moyen est d'environ 124 mots, et se situe donc dans les normes des attendus de fin de CM2 tels que décrits dans les *Repères de progressivité* (120 mots et plus). Cependant, en début de sixième, si plus de la moitié des élèves (53,4 %) atteignent cet objectif, ils sont 15,4 % à ne pas atteindre 90 mots lus en une minute (attendu de fin de CE2) et 31,1 % à présenter des fragilités sur cet exercice (score compris entre 90 et 120 mots par minute).

Dans ce domaine, comme cela est plus généralement observé dans les résultats en français, des différences entre garçons et filles sont à noter en termes de score moyen, comme dans la distribution dans les groupes de besoins. Le score moyen des filles est près de 9 points supérieurs à celui des garçons (127 mots pour les filles contre 118 pour les garçons). Les garçons sont 18 % à ne pas atteindre la lecture de 90 mots en une minute contre 12,7 % des filles.

Les résultats diffèrent aussi selon les secteurs de scolarisation. Dans le secteur public hors EP, ils sont 52,1 % à atteindre le seuil de 120 mots, contre 34,8 % en REP+, secteur dans lequel un tiers des élèves n'atteignent pas la lecture de 90 mots par minute (contre 9,4 % des élèves entrant dans le secteur privé et 15,6 % de ceux entrant dans le secteur public hors EP).

Ici encore, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe 5), la proportion d'élèves atteignant un score de 120 mots s'élève à 68,4 %, alors qu'elle est de 40,2 % dans les collèges accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe 1). ■

► 7 Répartition des élèves dans les groupes au test de fluence

Caractéristiques		Moins de 90 mots	De 90 à 120 mots	120 mots et plus	Score moyen	Écart-type
Retard scolaire	« À l'heure »	13,7	30,8	55,5	125,6	35,4
	En retard	28,7	34,0	37,3	108,7	38,6
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	9,4	25,9	64,7	133,6	34,9
	Public hors éducation prioritaire	15,6	32,3	52,1	122,9	35,6
	REP	21,4	33,0	45,6	116,5	36,2
	REP+	30,7	34,5	34,8	105,4	38,3
Sexe	Filles	12,7	29,6	57,7	127,1	35,8
	Garçons	18,0	32,4	49,6	118,5	36,4
Profil social du collège	Groupe 1 (20 % des collèges les moins favorisés)	25,3	34,5	40,2	111,1	36,6
	Groupe 2	20,0	35,1	44,9	116,7	35,2
	Groupe 3	16,5	33,5	49,9	121,2	35,0
	Groupe 4	13,8	32,2	54,1	124,3	33,8
	Groupe 5 (20 % des collèges les plus favorisés)	7,5	24,1	68,4	137,3	34,9
Ensemble		15,4	31,1	53,4	123,6	36,3

Lecture : 31,1 % des élèves de sixième ont un score de fluence situé entre 90 et 120 mots.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : évaluation exhaustive de début de sixième (échantillon représentatif de 29 000 élèves), septembre 2020, MENJS-DEPP.

Réf. : *Note d'Information*, n° 21.03. © DEPP

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la *Note d'Information* 21.03, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques